



Voies Navigables de France ©

Canal Seine-Nord : un rapport sur la viabilité du PPP demandé

Face aux difficultés rencontrées sur le montage du PPP du projet canal Seine-Nord Europe, le Gouvernement a demandé un rapport analysant la capacité des entreprises en lice à réunir les financements privés nécessaires à l'opération. En attendant, le projet est suspendu. Explications.

Tweeter

7

J'aime

3

0

Imprimer

Envoyer

A lire aussi

Bouygues

Bouygues affecté par les télécoms mise sur la construction

Les grands projets de TGV russes restent à quai

Vinci | Voies navigables

Le projet du canal Seine-Nord Europe est suspendu. En cause ? Un montage financier complexe dans un contexte économique délicat.

En effet, monté en PPP, le projet semble poser des problèmes aux groupes en lice (Vinci et Bouygues) pour sa conception, sa construction, son exploitation, son entretien, sa maintenance et sa régénération ainsi que ses aménagements connexes, dont la réalisation de l'infrastructure de quatre plates-formes multimodales.

D'un montant évalué en 2009 par Voies navigables de France à 4,3 milliards d'euros, le programme coûterait bien plus cher aujourd'hui. Candidat déclaré, Bouygues Construction a indiqué cette semaine lors de la présentation de ses résultats semestriels que le coût serait de 5 ou 6 Mds €. Pour rappel, le plan de financement envisagé à l'époque reposait, d'une part, sur l'apport d'une subvention publique initiale de 2,2 Md€ et, d'autre part, sur un préfinancement du complément par le partenaire privé.

Une mission d'évaluation de la faisabilité

Résultat : les groupes auraient du mal à progresser sur le financement bancaire de leur partie et à stabiliser des annuités acceptables par VNF et l'Etat. Le Gouvernement a donc décidé de lancer une mission d'analyse et de proposition portant sur la faisabilité financière du projet. Cette mission étudiera la capacité des candidats à réunir les financements privés nécessaires à l'opération.

En outre, le ministère du Développement durable pourrait élargir l'éventail de partenaires puisqu'il envisage d'engager «*un dialogue avec la commission européenne, la BEI, d'étudier les possibilités de recours aux «project bonds» pour ce projet et de se rapprocher des collectivités publiques pour des financements complémentaires*», indique-t-il dans un communiqué. Affaire à suivre...

Le canal Seine-Nord Europe

Long de 106 km, le canal Seine-Nord Europe prévoit de relier Compiègne (Oise) à Aubencheul-au-Bac, entre Douai et Cambrai (Nord). Il doit permettre de faire transiter des péniches entre la Seine et l'Escaut, donnant accès au Benelux et aux 20.000 km de réseau fluvial européen. Déclaré d'intérêt public en 2008, l'ouvrage serait le maillon manquant entre les bassins de la Seine et du Nord. En outre, le canal doit permettre de tripler le trafic fluvial sur l'axe nord-sud et générer un surplus de 6 à 7 milliards de tonnes-kilomètres à l'échelle européenne (dont 4,5 milliards de tonnes-km reportées de la route vers la voie d'eau).

(30/08/2012)

Tweeter

7

J'aime

3

0

Imprimer

Envoyer